

# PISTES D'INTERPRÉTATION POUR LA TROUSSE D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

La Trousse d'évaluation des programmes a été conçue par le Service de planification et de recherche institutionnelle (SPARI) en collaboration avec le Service de soutien académique (SSA). Elle se trouve sur le site des données institutionnelles du SPARI, à l'adresse suivante : <http://www.analysisia.uqam.ca>

La Trousse d'évaluation se présente sous la forme d'un rapport constitué d'un ensemble de 17 tableaux et 6 graphiques (cycles supérieurs) ou de 23 tableaux et 7 graphiques (premier cycle) accessibles via les menus déroulants à droite de la fenêtre d'affichage du rapport. Plusieurs niveaux d'agrégation sont disponibles, et les rapports peuvent être affichés sur 10 ou sur 20 ans, par sexe, par statut légal au Canada et par base d'admission.

## POURQUOI UTILISER CES DONNÉES POUR L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES, PLUTÔT QUE CELLES DU REGISTRARIAT (AGENT)?

La Trousse d'évaluation se distingue des autres sources de données disponibles à l'UQAM (ex. : STININ, STADIN, etc.) à maints égards. D'abord, elle présente, pour la majorité des tableaux, une analyse par cohorte et non pas par trimestre ou par année universitaire. Elle procède ensuite d'une extraction de données faite à une date fixe (généralement en été) et non pas en temps réel. En outre, elle présente les données de façon agrégée, pour chaque programme ou composante de programme. Finalement, elle se base sur des définitions ou règles d'affaires souvent distinctes de celles utilisées, par exemple, par le Registrariat ou les Services financiers (ex. : régimes d'études). Pour toutes ces raisons, la consultation du présent document s'avère essentielle à la compréhension et à l'analyse des données fournies par la Trousse.

## NOTE POUR LES TROUSSES FACULTAIRES ET UQAM

Les Trousse présentent toujours des étudiants individuels (distincts). Au niveau d'un programme, cette notion est relativement intuitive, mais au niveau des Trousse facultaires et UQAM, il est important de comprendre que cela peut faire en sorte que les totaux ne sont pas toujours égaux à la somme des parties. Par exemple, un étudiant ayant été nouvellement inscrit à deux certificats durant la même année académique sera compté au tableau 1.0 deux fois pour ses deux demandes d'admission, mais une seule fois en tant qu'inscrit. Par contre, s'il a obtenu un diplôme pour chacun des deux certificats, il sera compté deux fois comme diplômé.

## NOTE À PROPOS DES STATUTS LÉGAUX

Depuis 2017 les statuts légaux « historisés » sont utilisés dans la Trousse. Auparavant, puisque le statut légal d'un étudiant est remplacé (écrasé) au dossier étudiant lorsqu'il change (par exemple, lorsqu'un étudiant étranger devient résident permanent), cela avait pour conséquence de sous-estimer les étudiants étrangers et les résidents permanents dans la Trousse, et ce d'autant plus que les cohortes étaient anciennes. Ce problème est maintenant réglé. La Trousse montre le statut légal au premier trimestre dans le programme pour ceux qui se sont inscrits, et le statut légal à l'admission pour les candidats et les admis qui ne se sont pas inscrits.

## LISTE DES TABLEAUX DE LA TROUSSE D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

### SÉRIE 1 : ADMISSIONS ET INSCRIPTIONS

- 1.0 Admissions et nouvelles inscriptions
- 1.1 Répartition des demandes d'admission
- 1.2a Rang du choix du programme
- 1.2b Taux d'admission et d'inscription selon le rang du choix du programme
- 1.3 Répartition des nouveaux inscrits en fonction du dernier programme suivi (complété ou non) à l'UQAM
- 1.4a Bases d'admission
- 1.4b Taux d'admission et d'inscription selon la base d'admission
- 1.5a Cote de rendement au collégial (CRC) des candidats à l'admission, base DEC
- 1.5b Cote de rendement au collégial (CRC) des admis, base DEC
- 1.5c Cote de rendement au collégial (CRC) des nouveaux inscrits, base DEC
- 1.6a Institution des diplômes présentés à l'admission dans les demandes d'admission
- 1.6b Institution des diplômes présentés à l'admission des admis
- 1.6c Institution des diplômes présentés à l'admission des inscrits

### SÉRIE 2 : INSCRIPTIONS ET RÉGIMES D'ÉTUDES

- 2.0a Inscriptions et régimes d'études dans le programme (par trimestre d'automne)
- 2.0b Inscriptions et régimes d'études dans le programme (par trimestre d'hiver)
- 2.1 Provenance et régime d'études des nouveaux inscrits

### SÉRIE 3 : DÉPERDITION

- 3.0 Déperdition dans le programme
- 3.1a Distribution des étudiants ayant quitté le programme (temps complet) selon le moment de déperdition
- 3.1b Distribution des étudiants ayant quitté le programme (temps partiel) selon le moment de déperdition
- 3.2 Répartition des changements de programme par programme d'accueil

### SÉRIE 4 : DIPLOMATION ET DURÉE MOYENNE DES ÉTUDES

- 4.0 Taux de diplomation et durée des études
- 4.1a Distribution des diplômés (temps complet) selon la durée des études
- 4.1b Distribution des diplômés (temps partiel) selon la durée des études

## LISTE DES GRAPHIQUES

- 1.0 Admissions, offres et nouvelles inscriptions
- 1.2a Rang du choix du programme
- 1.4a Bases d'admission
- 1.5c Répartition des cotes de rendement au collégial (CRC) des nouveaux inscrits, base DEC
- 2.0 Inscriptions et régimes d'études dans le programme
- 3.0 Déperdition dans le programme, par cohortes de nouveaux inscrits
- 4.0 Taux de diplomation et durée des études, par cohortes de nouveaux inscrits

## DÉFINITIONS

<b>Abandon des études à l'UQAM</b>	Nombre d'étudiants ayant abandonné le programme formellement ou, pour les programmes de classe A, qui ne se sont inscrits à aucun cours du programme pendant plus de trois trimestres consécutifs sans avoir débuté un autre programme à l'UQAM.
<b>Actifs</b>	Nombre d'étudiants actifs dans un programme au moment de la production des données. On comptabilise les inscrits, ainsi que les absents qui ne sont pas encore réputés avoir abandonné.
<b>Année académique</b>	Inclus, dans l'ordre, les trimestres d'été et d'automne de la première année indiquée et le trimestre d'hiver de l'année suivante (2014-2015 : Été 2014, Automne 2014, Hiver 2015).
<b>Base d'admission</b>	Base « DEC » : inclus le DEC québécois et l'équivalent québécois du DEC, sauf aux tableaux 1.5a, b et c, où seul le DEC québécois est comptabilisé. Base « hors Québec » : inclus les équivalents du DEC ou du baccalauréat ayant été obtenu à l'extérieur du Québec. Base « universitaire » : inclus les études universitaires au Québec (tous les niveaux) et les diplômes de cycles supérieurs obtenus à l'extérieur du Québec. Les dossiers d'admission où l'information sur la base est manquante sont classés dans la catégorie «Indéterminé».
<b>Changements de programme</b>	Nombre d'étudiants ayant quitté le programme considéré pour poursuivre leurs études dans un autre programme (ou une concentration de code différent) au sein de l'UQAM. Les changements de programme comptabilisés sont ceux effectués à l'UQAM seulement. Selon le niveau de regroupement, il est à noter que les concentrations de programmes qui possèdent un code de programme distinct peuvent être considérées ici comme des « programmes » différents. Il peut donc y avoir changement de programme d'une concentration vers une autre concentration du même programme, notamment au niveau historique ou regroupé.
<b>Cohorte par année académique</b>	Cohorte d'une année académique donnée. Celle-ci inclut les nouveaux étudiants des trimestres d'été, d'automne et d'hiver. Par exemple, la cohorte de l'année académique 2014-2015 comptabilise les nouveaux étudiants inscrits aux trimestres d'été 2014, d'automne 2014 et d'hiver 2015. Dans les tableaux présentés par cohorte, chaque étudiant n'est comptabilisé qu'à l'intérieur de l'année académique de sa demande d'admission. Les étudiants ayant abandonné tous leurs cours ne font pas partie d'une cohorte.
<b>Cote de rendement au collégial (CRC)</b>	La cote de rendement au collégial (CRC) combine, pour chaque cours suivi par un étudiant, deux informations: un indicateur de la position de cet étudiant en fonction de la note obtenue dans son groupe (cote Z) et un indicateur de la force relative de ce groupe (IFG). Ces informations s'intègrent dans la formule de la CRC. La CRC utilisée par l'université à l'admission est la moyenne pondérée des CRC, calculée à partir de l'ensemble des cours pour lesquels l'étudiant a une cote de rendement valide. La plupart des CRC se situent entre 15 et 35. La moyenne des CRC pour l'ensemble des détenteurs de DEC se situe généralement autour de 25. On peut lire plus de détails concernant la cote de rendement au collégial dans un document publié par la CREPUQ: La cote de rendement collégial : ce qu'elle est, ce qu'elle fait disponible à l'adresse: <a href="http://www.bci-qc.ca/wp-content/uploads/2018/07/CRC-Ce-quelle-est_Ce-quelle-fait-BCI-9juillet2018.pdf">http://www.bci-qc.ca/wp-content/uploads/2018/07/CRC-Ce-quelle-est_Ce-quelle-fait-BCI-9juillet2018.pdf</a>

<b>Demande d'admission</b>	<p>Nombre de demandes d'admission qui sont comptabilisées à l'intérieur de chaque code de programme ou de concentration de programme.</p> <p>Aux niveaux supérieurs de regroupement (programme regroupé et programme total), un étudiant ayant fait des demandes dans plusieurs concentrations d'un même programme au même trimestre sera comptabilisé une seule fois. Toutes les demandes d'admission déposées après la première inscription au programme ne sont pas comptabilisées, contrairement à ce qui apparaît dans les données du Registrariat (STADIN).</p>
<b>Déperdition</b>	Sortie prématurée (avant l'obtention du diplôme) d'une partie des effectifs engagés dans le programme d'études (en anglais, on utilise le terme attrition). La déperdition d'un programme comptabilise les exclusions, les changements de programme et les abandons des études à l'UQAM.
<b>Désistements</b>	Différence entre le nombre d'offres d'admission et le nombre de nouveaux inscrits. Le nombre de désistements comptabilise les candidats qui ont reçu une offre d'admission, mais qui ne se sont pas inscrits, qu'ils aient informé ou non l'UQAM de leur désistement.
<b>Diplômés</b>	<p>Le nombre de diplômés est le nombre d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu leur diplôme au moment où la Trousse a été produite, soit, normalement, durant l'été après la remise des notes de l'hiver précédent.</p> <p>À distinguer des statistiques fournies par le Registrariat qui comptabilisent le nombre de personnes qui ont obtenu leur diplôme durant l'année académique, sans égard à leur premier trimestre d'inscription dans le programme (cohorte).</p>
<b>Durée des études</b>	<p>La durée des études est égale au nombre de trimestres consécutifs durant lesquels l'étudiant a été inscrit dans le programme, que celui-ci ait été actif ou non à chacun des trimestres de son cheminement. Par exemple, un étudiant qui termine son programme en 2 ans (année académique entière) aura une durée des études de 6 trimestres), sans égard pour le nombre de trimestres d'activité.</p> <p>Dans les données de la Trousse d'évaluation des programmes, la durée des études est une moyenne calculée pour l'ensemble des étudiants de la cohorte du programme étudié (selon le niveau de regroupement). La durée moyenne des études n'est pas calculée quand le nombre d'étudiants actifs est égal ou supérieur à 15% du nombre de nouveaux inscrits de la cohorte.</p>
<b>Durée réelle des études</b>	<p>La durée réelle des études est égale au nombre de trimestres durant lesquels l'étudiant a été inscrit à au moins une activité dans son programme, incluant les activités de rédaction de mémoire ou de thèse. Par exemple, un étudiant qui termine son programme en 2 ans (année académique), mais qui a eu un trimestre d'absence dans son cheminement, aura une durée réelle de 5 trimestres.</p> <p>Dans les données de la Trousse d'évaluation des programmes, la durée réelle des études est une moyenne calculée pour l'ensemble des étudiants de la cohorte du programme étudié (selon le niveau de regroupement). La durée moyenne réelle des études n'est pas calculée quand le nombre d'étudiants actifs est égal ou supérieur à 15% du nombre de nouveaux inscrits de la cohorte.</p>
<b>Entrants de l'UQAM</b>	<p>Nombre d'étudiants nouvellement admis dans le programme, mais possédant déjà un dossier actif à l'UQAM (incluant les étudiants libres et les étudiants inscrits à une propédeutique). Les étudiants qui répondent aux mêmes règles d'affaires que celles énoncées dans la rubrique « Actifs à l'automne de référence » sont comptabilisés.</p> <p>À distinguer des « Anciens » étudiants de STININ qui correspondent aux étudiants inscrits au même code de programme à un trimestre antérieur au trimestre d'inscription considéré.</p>
<b>Exclusions</b>	Nombre d'étudiants ayant été exclus du programme en vertu de l'article 8.3.5 du Règlement no 5 des études de premier cycle ou en vertu de l'article 10.3.4 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs.

<b>Inscrits</b>	Nombre d'étudiants actifs au programme au trimestre d'automne de référence. N'inclus pas les absents au trimestre ou les activités considérées comme de l'inscription, mais pas comme de l'activité, par exemple les cours reportés et transférés.
<b>Nouvelles inscriptions</b>	Nombre d'étudiants inscrits pour la première fois au programme analysé au cours de l'année académique, en fonction du niveau de regroupement.
<b>Offres d'admission</b>	Nombre d'étudiants ayant reçu une offre d'admission de la part de l'Université (admission conditionnelle ou définitive). Le nombre d'offres d'admission conditionnelles des années antérieures n'apparaît généralement pas dans les tableaux, celles-ci étant remplacées dans le dossier étudiant soit par une admission définitive, soit par un refus.
<b>Programme historique</b>	Niveau de regroupement. Il s'agit du programme qui regroupe toutes les versions historiques d'un même programme ou d'une même concentration, pourvu que celles-ci comportent le même nombre de crédits et appartiennent à la même catégorie financière « (A) de type cours ou (B) de type recherche ». La Trousse est générée uniquement s'il existe des admissions ou des inscriptions durant la période étudiée.
<b>Programme regroupé</b>	Niveau de regroupement. Il s'agit du programme qui regroupe l'ensemble des concentrations d'un même programme (incluant les versions historiques), pourvu que celles-ci comportent le même nombre de crédits et appartiennent à la même catégorie financière (A ou B). Les codes de programmes regroupés commençant par la lettre R regroupent toutes les versions des programmes dispensés dans les centres d'UQAM en région (anciens CEU). Le nombre d'étudiants comptabilisés dans la Trousse du code programme « regroupé » peut être inférieur à la somme des étudiants des codes programmes historiques en raison de l'élimination des doublons (individus distincts). Par exemple, un étudiant ayant changé de concentration au sein d'un même programme apparaîtra deux fois dans les Trousses des codes programmes historiques si celles-ci ont un code spécifique, mais une seule fois dans la Trousse du code programme regroupé.
<b>Programme total</b>	Niveau de regroupement. Il s'agit du programme qui intègre les données pour l'ensemble des profils, concentrations ou cheminements, sans égard aux différences qu'il pourrait y avoir en termes de nombre de crédits, de catégorie financière ou de localisation de la formation (tous les campus). Le nombre d'étudiants comptabilisés dans la Trousse « Total » peut être inférieur à la somme des étudiants des codes de programmes regroupés en raison de l'élimination des doublons (individus distincts). Par exemple, un étudiant ayant changé de concentration au sein d'un même programme apparaîtra deux fois dans les Trousses des codes programmes regroupés si celles-ci ont un code spécifique, mais une seule fois dans la Trousse du code programme total.
<b>Primo-entrants</b>	Nombre d'étudiants inscrits pour la première fois dans un programme à l'UQAM. Les étudiants libres ou ceux passant par une propédeutique ne sont pas comptabilisés comme des primo-entrants puisqu'ils possèdent déjà un dossier à l'UQAM. À distinguer des « Nouveaux » étudiants de STININ qui correspondent aux étudiants inscrits pour la première fois dans un code de programme spécifique, sans égard à leur cheminement antérieur à l'UQAM.
<b>Programmes d'accueil</b>	Les programmes d'accueil (programme de l'UQAM seulement) sont ceux vers lesquels les étudiants du programme analysé ont effectué des changements de programme, incluant, s'il y a lieu, les autres concentrations du programme considéré qui possèdent un code distinct (au niveau programme historique) ou, selon le niveau de regroupement de la Trousse, tous les programmes regroupés sous un code autre que celui observé.

<b>Programmes de provenance</b>	Les programmes de provenance (programme de l'UQAM seulement) sont ceux auxquels sont inscrits ou ont été inscrits les étudiants qui ont fait une demande d'admission au programme analysé, incluant les autres concentrations du programme considéré qui possèdent un code distinct (au niveau programme historique) ou, selon le niveau de regroupement de la Trousse, tous les programmes regroupés sous un code autre que celui observé.
<b>Rang du choix du programme</b>	Rang du programme dans la liste des programmes de l'UQAM pour lesquels l'étudiant a fait une demande d'admission, sans que ce rang soit une indication formelle de préférence. Si le rang du programme n'est pas indiqué au dossier d'admission, la demande à ce programme est classée dans la catégorie « Sans choix ».
<b>Refus en raison de la capacité d'accueil</b>	Nombre de demandes d'admission refusées en raison des limites du contingent du programme ou de la capacité d'encadrement du programme.
<b>Refus pour motif académique</b>	Nombre de demandes d'admission refusées en raison de conditions d'admission non remplies (absence du diplôme exigé, résultats scolaires trop faibles, études préalables non complétées, expérience insuffisante) ou de résultats trop faibles aux tests d'admission.
<b>Refus pour motif administratif</b>	Nombre de demandes d'admission refusées en raison de l'absence aux examens d'admission ou à l'entrevue, ainsi que des documents ou dossiers incomplets.
<b>Refus et admission à la propédeutique</b>	Nombre d'étudiants refusés au programme concerné (cycles supérieurs), mais admis au programme de propédeutique correspondant.
<b>Régime d'études à temps complet</b>	Le régime d'études considéré pour l'ensemble du cheminement d'études de l'étudiant correspond au régime d'études au premier trimestre d'activité dans le programme, sans égard aux changements de régime d'études effectués par la suite. Pour les programmes de premier cycle, l'étudiant doit avoir suivi au moins 12 crédits d'activités au cours du trimestre considéré; pour les programmes de cycles supérieurs (de type A ou B), c'est la déclaration de l'étudiant qui est prise en compte.
<b>Régime d'études à temps partiel</b>	Le régime d'études considéré pour l'ensemble du cheminement d'études de l'étudiant correspond au régime d'études au premier trimestre d'activité dans le programme, sans égard aux changements de régime d'études effectués par la suite. Pour les programmes de premier cycle, l'étudiant doit avoir suivi moins de 12 crédits d'activités au cours du trimestre considéré; pour les programmes de cycles supérieurs (de type A ou B), c'est la déclaration de l'étudiant qui est prise en compte.
<b>Réinscrits ou Anciens</b>	Nombre d'étudiants déjà actifs dans le cheminement du programme.
<b>Taux d'admission</b>	Nombre d'offres d'admission divisé par le nombre de demandes d'admission.
<b>Taux d'inscription</b>	Nombre de nouveaux inscrits divisé par le nombre d'offres d'admission.
<b>Taux de diplomation</b>	Nombre de diplômés en date du trimestre de référence divisé par le nombre de nouveaux inscrits de la cohorte (du même programme). Le taux de diplomation n'est pas calculé quand le nombre d'étudiants actifs est égal ou supérieur à 15 % du nombre de nouveaux inscrits de la cohorte.

## STRUCTURE ET PISTES D'INTERPRÉTATIONS DE LA TROUSSE D'ÉVALUATION

Cette partie présente la structure du rapport de la Trousse d'évaluation qui peut être produit selon les niveaux d'agrégation affichés dans le menu déroulant à droite de la fenêtre d'affichage du rapport. Quatre principales sections y sont présentées, la première section (1) examine les admissions et les nouvelles inscriptions, la deuxième (section 2) présente les inscriptions et les régimes d'études, la troisième (section 3) informe sur la déperdition des effectifs étudiants dans les différents programmes et la quatrième (section 4) concerne, quant à elle, l'obtention du diplôme et sa distribution dans le temps. Chaque section est constituée de plusieurs sous-sections dans lesquelles se trouvent une description et quelques pistes d'interprétations qui peuvent aider les utilisateurs à la compréhension et à l'interprétation de cette Trousse d'évaluation.

### SECTION 1 : ADMISSIONS ET NOUVELLES INSCRIPTIONS

Le contenu de la section 1 est très diversifié, de par la multitude d'informations concernant les admissions et les nouvelles inscriptions, mais aussi de par les bases et les conditions d'admissions et d'inscriptions qui s'articulent, entre autres, autour de la cote de rendement au collégial (CRC).

#### 1.0 DEMANDES, OFFRES ET NOUVELLES INSCRIPTIONS

Cette sous-section permet d'obtenir plusieurs informations sur le processus de recrutement des étudiants. Le schéma suivant indique toutes les données (en nombre et en %) présentées dans le tableau 1.0 de la Trousse d'évaluation.

Demandes	Refus	Offres	Taux d'admission	Désistements	Nouveaux inscrits	Taux d'inscription
----------	-------	--------	------------------	--------------	-------------------	--------------------

En plus de ces informations, cette sous-section permet de répondre à trois indicateurs distincts, à savoir :

Évolution du nombre de demandes d'admission Indicateur de l'attrait du programme auprès des étudiants	Évolution du nombre d'offres d'admission et du taux d'admission Indicateur des conditions d'admission	Évolution du taux d'inscription Indicateur de l'attrait du programme auprès des étudiants
<p>Cet indicateur permet l'analyse des facteurs ayant pu influencer cette évolution (croissance, stabilité ou décroissance), tels que:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ajout ou retrait d'une concentration ou d'un profil</li> <li>• La fermeture ou ouverture d'un programme concurrent ou complémentaire</li> <li>• L'évolution de la discipline</li> <li>• L'évolution des besoins du marché ou nouvelles exigences professionnelles</li> </ul>	<p>Une évolution positive ou négative du taux d'admission devrait être analysée.</p> <p>Parmi les facteurs pouvant influencer le taux d'admission, on retrouve:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ajout ou retrait d'une concentration ou d'un profil</li> <li>• La modification des politiques d'admission (conditions d'admission, critères et méthodes de sélection)</li> <li>• La modification de la capacité d'accueil ou d'encadrement</li> <li>• L'évolution des dossiers de candidatures</li> </ul>	<p><i>Un taux bas ou en décroissance devrait mener à une analyse plus précise qui peut être indiquée dans les tableaux 1.2b, 1.3 et 1.4b</i></p>

## QUELQUES PISTES D'INTERPRÉTATIONS

- Question** Quelle a été l'évolution des demandes d'admission, des offres d'admission et des nouvelles inscriptions durant les 10 dernières années?
- Pistes** Le programme répond-il à des besoins réels de formation en fonction de la situation actuelle de l'emploi et des perspectives d'avenir? Dans quelle mesure l'évolution du programme a-t-elle suivi les tendances observées dans la discipline ou le champ d'études? Existe-t-il des programmes similaires offerts par d'autres universités? Si oui, en quoi le programme évalué se distingue-t-il de ceux-ci (au niveau provincial, national et international)? Quelles sont les stratégies de recrutement du programme?

### 1.1 RÉPARTITION DES DEMANDES D'ADMISSION

Comme indiqué ci-après, cette sous-section présente un portrait des décisions d'admission au trimestre de référence ainsi que la distribution des refus selon leur catégorie.

Le schéma suivant indique toutes les données (en nombre et en %) présentées dans le tableau 1.1 de la Trousse d'évaluation.

Demandes	Admissions définitives	Admissions conditionnelles	Refus	Distribution des refus par catégorie			
				Capacité d'accueil	Motif académique	Motif administratif	Admission en propédeutique

En plus de ces informations, cette sous-section permet de répondre à deux indicateurs distincts, à savoir :

Évolution des décisions d'admission Indicateur des décisions d'admission au programme	Distribution et évolution des refus d'admission Indicateur des raisons de refus d'admission au programme
<p>Cet indicateur permet l'analyse de la répartition des décisions d'admission (admission définitive, admission conditionnelle ou refus).</p> <p><i>L'analyse de l'évolution des décisions d'admission au programme se fait également dans le temps.</i></p>	<p>Cet indicateur permet l'analyse de la répartition des refus au regard des conditions d'admission (Capacité d'accueil, motif académique ou administratif, admission en propédeutique – se référer au tableau des définitions, pages 3 à 7).</p> <p><i>Une variation dans cette répartition peut dépendre d'un changement des politiques d'admission.</i></p> <p><i>Un nombre élevé de refus devrait mener à la remise en question de la stratégie de recrutement, des critères et modes de sélection et de la capacité d'accueil.</i></p> <p><i>On pourrait effectuer un lien avec l'évolution du taux d'inscriptions (tableau 1.0).</i></p>

*Remarque : un candidat ayant reçu initialement une offre d'admission conditionnelle et qui est admis définitivement par la suite, pourra être comptabilisé comme une admission définitive selon le trimestre de référence de production de la Trousse.*

## QUELQUES PISTES D'INTERPRÉTATIONS

- Question** Quels ont été les principaux motifs de refus des candidats au cours des 10 dernières années?
- Pistes** L'admission au programme est-elle contingentée? Quels sont les critères et les méthodes de sélection du programme? Comment sont-ils appliqués? Combien de candidats ne satisfont pas aux conditions d'admission chaque année? Combien d'étudiants doivent suivre une propédeutique (cycles supérieurs)? Les ressources humaines et matérielles allouées au programme sont-elles suffisantes pour accueillir et encadrer les étudiants du programme?

## 1.2A RANG DU CHOIX DU PROGRAMME

Cette sous-section présente le rang du choix du programme analysé dans le rapport de la Trousse d'évaluation.

Le schéma suivant indique toutes les données (en nombre et en %) présentées dans le tableau 1.2a de la Trousse d'évaluation.

Demandes d'admission	Premier choix	Deuxième choix	Troisième choix et plus	Sans choix
----------------------	---------------	----------------	-------------------------	------------

En plus de ces informations, cette sous-section permet de répondre à un indicateur spécifique, à savoir :

<b>Évolution du nombre de demandes d'admission où le programme apparaît en 1<sup>er</sup> choix</b> Indicateur de l'attrait du programme auprès des étudiants
<p>Cet indicateur permet de constater l'évolution de la répartition du rang des différents choix dans le temps, en particulier pour le premier choix (croissance, stabilité ou décroissance).</p> <p>Cette évolution pourrait être expliquée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ajout ou retrait d'une concentration ou d'un profil</li> <li>• La fermeture ou ouverture d'un programme concurrent ou complémentaire</li> <li>• L'évolution de la discipline</li> <li>• L'évolution des besoins du marché ou nouvelles exigences professionnelles</li> </ul>

*Remarque : Le rang des choix du programme lors de la demande d'admission ne concerne que les choix exprimés à l'UQAM et ne consiste pas en une indication formelle de préférence. Il existe des demandes d'admission où l'ordre du choix n'est pas indiqué au dossier, elles se retrouvent alors dans la catégorie « Sans choix ».*

## QUELQUES PISTES D'INTERPRÉTATIONS

**Question** Au cours des 10 dernières années, le programme a-t-il été souvent le premier choix des candidats?

**Pistes** Comment le programme s'insère-t-il dans la programmation de l'UQAM en regard des autres programmes offerts? Le programme répond-il à des besoins réels de formation en fonction de la situation actuelle de l'emploi et des perspectives d'avenir? Dans quelle mesure l'évolution du programme a-t-elle suivi les tendances observées dans la discipline ou le champ d'études?

## 1.2B TAUX D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION SELON LE RANG DU CHOIX DU PROGRAMME

De même pour cette sous-section, le rang du choix du programme y est présenté avec un niveau de détail plus élevé, puisqu'il est question de connaître l'évolution des demandes d'admission, du taux d'admission et du taux d'inscription pour chacun des rangs de choix du programme analysé.

Le schéma suivant indique toutes les données (en nombre et en %) présentées dans le tableau 1.2b de la Trousse d'évaluation.

Demandes d'admission	Premier choix			Deuxième choix			Troisième choix et plus		
	Demandes d'admission	Taux d'admission	Taux d'inscription	Demandes d'admission	Taux d'admission	Taux d'inscription	Demandes d'admission	Taux d'admission	Taux d'inscription

En plus de ces informations, cette sous-section permet de répondre à un indicateur spécifique, à savoir :

#### Évolution des taux d'admission et d'inscription en fonction du rang du choix de la demande

Indicateur de l'attrait du programme auprès des étudiants

Cet indicateur permet de constater l'évolution de la répartition du rang des différents choix dans le temps.

Cet indicateur permet, entre autre, la mise en relation les taux d'inscription et d'admission des étudiants ayant choisi le programme en fonction du rang du choix.

*N.B/ Le taux global d'inscription (tableau 1.0) peut s'expliquer en partie par la distribution des demandes en fonction du rang du choix.*

*Remarque : (Voir aussi les remarques concernant le tableau 1.2a). Ici, les taux d'admission et d'inscription sont calculés selon le rang du choix du programme. Par exemple, le taux d'admission parmi les étudiants qui ont choisi le programme en premier choix est le nombre d'offres d'admission (premier choix) sur le nombre de demandes d'admission (premier choix). Ce raisonnement s'applique également pour le taux d'inscription (voir le tableau des définitions, page 7).*

### QUELQUES PISTES D'INTERPRÉTATIONS

Question L'attrait exprimé par le rang du choix lors de la demande d'admission se traduit-il dans le taux d'inscription?

Pistes Le programme relance-t-il d'une façon quelconque les candidats ayant reçu une offre d'admission en vue de les inviter à s'inscrire?

### **1.3 RÉPARTITION DES NOUVEAUX INSCRITS EN FONCTION DU DERNIER PROGRAMME SUIVI (COMPLÉTÉ OU NON) À L'UQAM**

Cette sous-section permet d'obtenir plusieurs informations dans le temps sur les nouveaux inscrits. Le tableau 1.3 présenté dans cette sous-section permet de connaître (en nombre) la provenance des étudiants inscrits au programme selon le dernier programme suivi (complété ou non) à l'UQAM.

Ce tableau est toujours présenté sur dix ans (années académiques), même lorsque la Trousse est générée pour 20 ans.

Le schéma suivant indique les données en nombre qui sont présentées dans le tableau 1.3 de la Trousse d'évaluation.

Programme de provenance	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10	Total
-------------------------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	----------	-------

En plus de ces informations, cette sous-section permet de répondre à quatre indicateurs distincts, à savoir :

#### Évolution des programmes de provenance au cours des années académiques

Indicateur du bassin de recrutement	Indicateur de la réputation du programme	Indicateur de l'intégration des cycles d'études à l'UQAM	Indicateur de la pertinence institutionnelle
-------------------------------------	--	--	--

*Remarque : Pour en savoir plus sur les « Primo-entrants » il est recommandé de revenir au tableau des définitions à la page 6. Il faut noter également qu'au niveau du regroupement « historique », les concentrations de programmes qui possèdent un code de programme distinct sont considérées comme des programmes. À ce niveau, il peut donc y avoir une concentration qui accueille des étudiants en provenance d'une autre concentration du même programme.*

## QUELQUES PISTES D'INTERPRÉTATIONS

- Question Le programme attire-t-il des étudiants n'ayant jamais été inscrits à l'UQAM? Parmi les entrants de l'UQAM, de quels programmes proviennent principalement les étudiants?
- Pistes Comment le programme s'insère-t-il dans la programmation de l'UQAM? Est-il en continuité avec un ou plusieurs programmes (premier cycle ou cycles supérieurs)?

### 1.4A BASES D'ADMISSION

Cette sous-section permet d'obtenir plusieurs précisions sur la base d'admission en fonction du nombre de demandes d'admission.

Le schéma suivant indique toutes les données (en nombre et en %) présentées dans le tableau 1.4a de la Trousse d'évaluation.

Bases d'admission											
Année académique	Demandes d'admission	DEC		Universitaire		Expérience		Études hors Québec		Autres	
		Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%

En plus de ces informations, cette sous-section permet de répondre à un indicateur spécifique, à savoir :

Évolution de la répartition des admissions et des nouvelles inscriptions selon leurs bases Indicateur du bassin de recrutement
<p>Cet indicateur permet d'analyser la tendance des admissions selon les différentes bases d'admissions (DEC, Universitaire, Expérience, Études hors Québec. Etc.</p> <p>Cet indicateur peut être mit en lien avec le tableau 2.0 Inscriptions et régimes d'études dans le programme (par trimestre d'automne).</p> <p>Parmi les facteurs pouvant influencer l'évolution du bassin de recrutement, on retrouve:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La modification des politiques d'admission pour une ou plusieurs base d'admission</li><li>• L'évolution des dossiers de candidature</li><li>• L'évolution des besoins du marché ou nouvelles exigences professionnelles</li></ul>

*Remarque : La base DEC inclut le DEC québécois et l'équivalent québécois du DEC. La base hors Québec inclut les équivalents du DEC et du baccalauréat ayant été obtenus à l'extérieur du Québec. La base universitaire inclut les études universitaires au Québec (tous les niveaux) ET les diplômes de maîtrise et de doctorat obtenus à l'extérieur du Québec. Les dossiers d'admission où l'information sur la base est manquante sont classés dans la catégorie « Indéterminé ».*

## QUELQUES PISTES D'INTERPRÉTATIONS

- Question Au cours des 10 dernières années, quelle a été l'évolution des demandes d'admission selon la base d'admission?
- Pistes Quel est le principal bassin de recrutement du programme? Le programme attire-t-il le profil de candidats recherchés? Le programme répond-il à des besoins réels de formation en fonction de la situation actuelle de l'emploi et des perspectives d'avenir?

## 1.4B TAUX D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION SELON LA BASE D'ADMISSION

Cette sous-section présente les mêmes données que la sous-section (1.4a) mais avec des détails supplémentaires sur les taux d'admission et les taux d'inscription en fonction de la base d'admission.

Le schéma suivant indique toutes les données (en nombre et en %) présentées dans le tableau 1.4b de la Trousse d'évaluation.

Demandes d'admission	DEC			Universitaire			Expérience			Études hors Québec		
	Demandes d'adm.	Taux d'adm.	Taux d'inscr.	Demandes d'adm.	Taux d'adm.	Taux d'inscr.	Demandes d'adm.	Taux d'adm.	Taux d'inscr.	Demandes d'adm.	Taux d'adm.	Taux d'inscr.

En plus de ces informations, cette sous-section permet de répondre à un indicateur spécifique, à savoir :

<b>Évolution des taux d'admission et d'inscription en fonction de la base d'admission</b> Indicateur du bassin de recrutement
<p>Cet indicateur permet d'analyser l'évolution de la répartition des demandes d'admission selon la base d'admission. L'évolution se fait dans le temps avec un niveau de détail supplémentaire sur chacune des bases d'admission (demandes, taux d'admission, taux d'inscription).</p> <p>Cet indicateur permet également l'analyse des conditions d'admission et des critères de sélection selon les bases d'admission.</p>

### QUELQUES PISTES D'INTERPRÉTATIONS

- Question** Au cours des 10 dernières années, quelle a été l'évolution des taux d'admission et d'inscription en fonction de chacune des bases d'admission?
- Pistes** Quelles sont les conditions d'admission du programme? Quels sont les critères et les méthodes de sélection pour chacune des bases d'admission? Comment sont-ils appliqués? Le programme recrute-t-il le profil de candidats recherchés? Devrait-on modifier les conditions d'admission de façon, par exemple, à attirer de nouvelles populations étudiantes?

## 1.5 (A, B ET C) COTE DE RENDEMENT AU COLLÉGIAL (CRC) À L'ADMISSION, BASE DEC (PREMIER CYCLE SEULEMENT) DES DEMANDES D'ADMISSION, DES ADMIS ET DES INSCRITS

Cette sous-section fait part des données sur les étudiants ayant été admis sur la base DEC (au premier cycle) en fonction de leur cote de rendement au collégial (CRC). Elle propose également des informations statistiques supplémentaires sur la CRC.

Les CRC y sont présentés dans trois tableaux différents, soit : le (tableau 1.5a) portant sur les demandes d'admission, le (tableau 1.5b) portant sur les étudiants admis et le (tableau 1.5c) portant sur les nouveaux inscrits.

Le schéma suivant indique toutes les données (en nombre et en %) présentées dans le tableau 1.5a de la Trousse d'évaluation.

Année académique	Demande d'admission, base DEC*	Demandes d'admission, base DEC avec CRC	% des demandes base DEC avec CRC	Moyenne des CRC	Écart-type	CRC minimum	CRC maximum
------------------	--------------------------------	---	----------------------------------	-----------------	------------	-------------	-------------

Le schéma suivant indique toutes les données (en nombre et en %) présentées dans le tableau 1.5b de la Trousse d'évaluation.

Année académique	Offres d'admission, base DEC*	Offres d'admission, base DEC avec CRC	% des offres base DEC avec CRC	Moyenne des CRC	Écart-type	CRC minimum	CRC maximum
------------------	-------------------------------	---------------------------------------	--------------------------------	-----------------	------------	-------------	-------------

Le schéma suivant indique toutes les données (en nombre et en %) présentées dans le tableau 1.5c de la Trousse d'évaluation.

Année académique	Nouveaux inscrits, base DEC*	Nouveaux inscrits, base DEC avec CRC	% des inscrits base DEC avec CRC	Moyenne des CRC	Écart-type	CRC minimum	CRC maximum
------------------	------------------------------	--------------------------------------	----------------------------------	-----------------	------------	-------------	-------------

En plus de ces informations, cette sous-section permet de répondre à un indicateur spécifique, à savoir :

1.5a Évolution de la moyenne des CRC des candidats Indicateur de l'attrait et de la réputation du programme	1.5b Évolution de la moyenne des CRC et de la CRC minimum des candidats admis Indicateur des conditions d'admission au programme	1.5c Évolution de la moyenne des CRC et de la CRC minimum des étudiants inscrits Indicateur des conditions d'admission des nouveaux inscrits
<p>Cet indicateur permet de constater l'évolution de la moyenne et de l'écart-type des (CRC).</p> <p>Parmi les facteurs pouvant influencer l'évolution de la moyenne des CRC, on retrouve:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La fermeture ou ouverture d'un programme concurrent ou complémentaire</li> <li>• L'évolution de la discipline</li> <li>• L'évolution des besoins du marché ou nouvelles exigences professionnelles</li> </ul> <p>L'évolution de la réputation du programme</p>	<p>Cet indicateur permet de constater l'évolution de la moyenne, de l'écart-type des CRC et de la CRC minimum des candidats.</p> <p>Cet indicateur permet également l'analyse des conditions d'admission (capacités d'accueil, exigence ou non d'une CRC minimale).</p>	<p>Cet indicateur permet de constater l'évolution de la moyenne, de l'écart-type des CRC et de la CRC minimum des candidats. Une différence importante entre la moyenne des CRC des étudiants admis et celle des étudiants inscrits devrait être analysée.</p> <p>Cet indicateur permet également l'analyse des conditions d'admission des nouveaux inscrits (capacités d'accueil, exigence ou non d'une CRC minimale).</p> <p>À mettre en relation avec l'évolution du taux de diplomation qu'on peut lire dans le tableau 4.0 Taux de diplomation et durée moyenne des études (par cohorte).</p>

*Remarque : Les demandes sur la base d'un équivalent québécois du DEC ne sont pas présentées aux tableaux de la série 1.5. La cote de rendement au collégial (CRC) combine pour chaque cours suivi par un étudiant deux informations : un indicateur de la position de cet étudiant en fonction de la note obtenue dans son groupe (cote Z) et un indicateur de la force relative de ce groupe (IFG). Ces informations s'intègrent dans la formule de la CRC. La CRC utilisée par l'université à l'admission est la moyenne pondérée des cotes de rendement au collégial, calculée à partir de l'ensemble des cours pour lesquels l'étudiant a une cote de rendement valide. La plupart des CRC se situent entre 15 et 35. La moyenne des cotes de rendement au collégial pour l'ensemble des détenteurs de DEC se situe aux alentours de 25. Il peut arriver qu'un nouvel inscrit base DEC n'ait pas de CRC à son dossier. On peut lire plus de détails concernant la CRC dans un document publié par la CREPUQ : La cote de rendement au collégial : ce qu'elle est, ce qu'elle fait disponible à l'adresse [http://www.bci-qc.ca/wp-content/uploads/2018/07/CRC-Ce-quelle-est\\_Ce-quelle-fait-BCI-9juillet2018.pdf](http://www.bci-qc.ca/wp-content/uploads/2018/07/CRC-Ce-quelle-est_Ce-quelle-fait-BCI-9juillet2018.pdf)*

## **QUELQUES PISTES D'INTERPRÉTATIONS**

- Question Le programme attire-t-il des candidats ayant une cote de rendement au collégial (CRC) élevée?
- Pistes 1.5a Existe-t-il des programmes similaires offerts par d'autres universités? Si oui, en quoi le programme évalué se distingue-t-il de ceux-ci (au niveau provincial, national et international)? Le programme répond-il à des besoins réels de formation en fonction de la situation actuelle de l'emploi et des perspectives d'avenir? Dans quelle mesure l'évolution du programme a-t-elle suivi les tendances observées dans la discipline ou le champ d'études?
- Pistes 1.5b L'admission au programme est-elle contingentée? Quels sont les critères et les méthodes de sélection du programme? Comment sont-ils appliqués?
- Pistes 1.5c Y a-t-il une activité d'accueil pour les étudiants ayant reçu une offre d'admission? Par rapport à la CRC moyenne des étudiants auxquels le programme a fait une offre d'admission, le programme recrute-il le profil de candidats recherchés en termes de nouveaux inscrits?

## 1.6 (A, B ET C) INSTITUTION DES DIPLÔMES PRÉSENTÉS À L'ADMISSION DANS LES DEMANDES D'ADMISSION, DES ADMIS ET DES INSCRITS

Ces trois sous-sections permettent d'obtenir des informations dans le temps sur la provenance des étudiants ayant présenté une **demande d'admission sur la base DEC**. Les principaux cégeps de provenance y sont présentés dans trois tableaux différents, soit : le (tableau 1.6a) portant sur les demandes d'admission, le (tableau 1.6b) portant sur les étudiants admis et le (tableau 1.6c) portant sur les nouveaux inscrits.

Ce tableau est toujours présenté sur dix ans (années académiques), même lorsque la Trousse est générée pour 20 ans.

Le schéma suivant indique les données en nombre qui sont présentées dans les tableaux 1.6 (a, b et c) de la Trousse d'évaluation.

Institution de provenance	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10	Total
---------------------------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	----------	-------

En plus de ces informations, ces sous-sections permettent de répondre à un indicateur spécifique, à savoir :

<b>Évolution du nombre de candidats, admis et inscrits par institution des diplômes présentés à l'admission</b> Indicateur de la provenance des candidats admis et inscrits
Cet indicateur permet d'analyser le bassin de recrutement des candidats sur la base DEC en fonction des institutions de provenance.
Cet indicateur permet également de détecter un éventuel changement au niveau de l'institution des diplômes présentées à l'admission qui aurait pu survenir dans le temps
Cet indicateur permet aussi de constater les efforts de recrutement au sein du programme analysé ou encore de ses manquements

### QUELQUES PISTES D'INTERPRÉTATIONS

- Question Le programme attire des candidats en provenance de quelles institutions?
- Pistes Les candidats des institutions les plus fréquentes sont-ils admis (présentent-ils des dossiers de qualité)? Les admis en provenance de ces institutions s'inscrivent-ils dans le programme? Y a-t-il des différences entre les institutions de provenance des candidats, des admis et des inscrits?

## SÉRIE 2 : INSCRIPTIONS ET RÉGIMES D'ÉTUDES

### 2.0 (A ET B) INSCRIPTIONS ET RÉGIMES D'ÉTUDES DANS LE PROGRAMME (PAR TRIMESTRE D'AUTOMNE ET PAR TRIMESTRE D'HIVER)

Ces deux sous-sections permettent d'obtenir plusieurs précisions sur les inscriptions dans le programme analysé. Elles permettent de connaître aussi bien la part des nouveaux inscrits que des réinscrits, mais aussi la part des inscriptions selon le régime d'études, temps complet (TC) ou temps partiel (TP). La répartition selon le régime d'études se fait de manière générale et à l'intérieur de chaque type d'inscription.

La différence entre les deux tableaux 2.0 (a et b) se trouve dans la période d'inscription, trimestre d'automne pour le tableau (a) et trimestre d'hiver pour le tableau (b).

Le schéma suivant indique toutes les données (en nombre et en %) présentées dans les tableaux 2.0 (a et b) de la Trousse d'évaluation.

Trimestre	Total	Nouveaux inscrits				Réinscrits				Total par régime d'études			
		TP	TC	Total		TP	TC	Total		TC		TP	
				Nb	%			Nb	%	Nb	%	Nb	%

En plus de ces informations, ces sous-sections permettent de répondre à deux indicateurs distincts, à savoir :

Évolution de l'effectif général du programme	Évolution de la répartition des inscrits selon le régime d'études
Indicateur de la réussite du programme	Indicateur des effectifs selon le régime d'études
<p>Cet indicateur permet d'analyser la tendance des effectifs globaux et selon leurs types (nouveaux inscrits, réinscrits).            À mettre en lien avec les nouvelles inscriptions dans le programme (tableau 1.0)            Parmi les facteurs pouvant influencer l'évolution de l'effectif général, on retrouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ouverture ou fermeture d'un profil de l'effectif général</li> <li>• Les changements aux conditions d'admission;</li> <li>• La capacité à maintenir l'offre de cours;</li> <li>• La capacité d'encadrement;</li> </ul>	<p>Cet indicateur permet d'analyser la tendance des effectifs selon le régime d'études (temps complet, temps partiel).            À mettre en relation avec le bassin de recrutement (tableaux 1.4a et b) et avec les caractéristiques de la population étudiante du programme.            Parmi les facteurs pouvant influencer la tendance des effectifs selon le régime d'étude, on retrouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les mesures d'encadrements</li> <li>• L'offre de cours</li> </ul>

*Remarque : On entend par Réinscrits ou Anciens, des étudiants déjà actifs dans le cheminement du programme.*

### QUELQUES PISTES D'INTERPRÉTATIONS (TABLEAUX 2.0 A ET B)

**Question** Quelle a été l'évolution des effectifs étudiants au sein du programme durant les 10 dernières années (croissance, stabilité, décroissance)?

**Pistes** Cette évolution est-elle la même en fonction des différents régimes d'études offerts? Les ressources actuelles sont-elles suffisantes pour accueillir et encadrer les étudiants du programme? Les cours offerts à chaque trimestre sont-ils suffisants pour permettre à tous les étudiants de cheminer correctement à l'intérieur du programme, quel que soit leur régime d'études?

## 2.1 PROVENANCE ET RÉGIME D'ÉTUDES DES NOUVEAUX INSCRITS

Cette sous-section permet d'obtenir plusieurs précisions sur les nouvelles inscriptions dans le programme analysé. Elle permet de connaître aussi bien la part des primo-entrants que celle des entrants de l'UQAM, mais aussi la part des nouvelles inscriptions selon le régime d'études, temps complet (TC) ou temps partiel (TP).

Le schéma suivant indique toutes les données (en nombre et en %) présentées dans le tableau 2.1 de la Trousse d'évaluation.

Trimestre	Total	Primo-entrants				Entrants				Total par régime d'études			
		TP	TC	Total		TP	TC	Total		TC		TP	
				Nb	%			Nb	%	Nb	%	Nb	%

En plus de ces informations, ces sous-sections permettent de répondre à trois indicateurs distincts, à savoir :

Évolution de la provenance des nouveaux inscrits		Évolution du régime d'études selon la provenance des nouveaux inscrits	
Indicateur de la réputation et de l'attrait du programme auprès des étudiants	Indicateur de l'intégration des études à l'UQAM	Indicateur des nouveaux inscrits selon le régime d'études	
<p>Cet indicateur permet d'analyser la tendance des nouveaux inscrits selon leurs types (Primo-entrants, Entrants de l'UQAM).</p> <p>Parmi les facteurs pouvant influencer l'évolution des nouveaux inscrits, on retrouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les changements aux conditions d'admission</li> <li>• La capacité de maintenir l'offre de cours</li> <li>• La capacité d'encadrement</li> </ul>		<p>Cet indicateur permet d'analyser la tendance des nouveaux inscrits selon le régime d'études (temps complet, temps partiel).</p> <p>À mettre en relation avec le bassin de recrutement (tableaux 1.4a et b).</p> <p>Parmi les facteurs pouvant influencer l'évolution des nouveaux inscrits selon le régime d'étude, on retrouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les mesures d'encadrements;</li> <li>• L'offre de cours</li> </ul>	

*Remarque : Le tableau 2.1 constitue un développement des données des nouveaux inscrits du tableau 2.0 selon leur provenance (UQAM ou extérieur).*

### QUELQUES PISTES D'INTERPRÉTATIONS (TABLEAUX 2.1)

**Question**      Quelle a été l'évolution des nouveaux inscrits au sein du programme en fonction de leur provenance (croissance, stabilité, décroissance)?

**Pistes**          Cette évolution est-elle la même en fonction des différents régimes d'études offerts? Les ressources actuelles sont-elles suffisantes pour accueillir et encadrer les étudiants du programme, particulièrement les primo-entrants?

## SÉRIE 3 : DÉPERDITION

### 3.0 DÉPERDITION DANS LE PROGRAMME

Cette sous-section permet d'obtenir des informations sur le profil des étudiants inscrits au programme analysé. Le tableau 3.0 fait part de la situation académique de ces derniers dans le temps, à travers le nombre de diplômés, d'actifs ou de déperditions. Ce tableau permet également de connaître la distribution des déperditions par catégorie.

Le schéma suivant indique toutes les données (en nombre et en %) présentées dans le tableau 3.0 de la Trousse d'évaluation.

Distribution des déperditions par catégorie

Année académique	Nouveaux inscrits	Diplômés	Actifs	Déperdition		Exclusions		Changements de programme		Abandons des études à l'UQAM	
				Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%

En plus de ces informations, cette sous-section permet de répondre à trois indicateurs distincts, à savoir :

Évolution des inscrits selon leur situation académique Indicateur de réussite du programme	Évolution du taux de déperdition dans le programme Indicateur de la capacité du programme à conserver ses étudiants	Distribution des déperditions par catégorie Indicateur sur les raisons de déperditions au sein du programme
Cet indicateur permet d'analyser la tendance des nouveaux inscrits	Cet indicateur permet l'analyse de l'évolution des diplômés en fonction des étudiants actifs et ceux en déperdition (croissance, stabilité ou décroissance). Parmi les facteurs pouvant influencer le taux de déperdition dans le programme, on retrouve : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les conditions d'admission</li> <li>• L'évolution des besoins de formation</li> <li>• Les mesures d'encadrement (y compris le soutien financier)</li> <li>• Les ressources du programme</li> <li>• L'offre de cours</li> </ul>	Cet indicateur permet l'analyse de la répartition des sorties du programme : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exclusions en regard des conditions d'admission, de l'encadrement pédagogique et de l'encadrement administratif;</li> <li>• Changements de programme en regard de la pertinence du programme, de sa spécificité, du rang du choix de la demande (voir tableau 1.2a et tableau 3.2).</li> <li>• Abandons des études en regard des mesures d'encadrement, du soutien financier, de la pertinence socio-économique, du régime d'études permis et de la durée maximale permise.</li> </ul>

*Remarque : Les changements de programme comptabilisés sont ceux effectués à l'intérieur de l'UQAM seulement. Il est normal que les années récentes présentent moins de changements de programme. Se référer au tableau de définitions (pages 3 à 7), pour en savoir plus sur les définitions de l'analyse de cohorte, les étudiants actifs et la déperdition.*

### QUELQUES PISTES D'INTERPRÉTATIONS (TABLEAUX 3.0)

Question	Quelle a été l'évolution du taux de déperdition durant les 10 dernières années?
Pistes	Le programme recrute-t-il le profil de candidats recherchés? Si non, devrait-on modifier les conditions d'admission du programme? Les ressources actuelles sont-elles suffisantes pour accueillir et encadrer tous les étudiants du programme? Le programme comporte-t-il des mesures d'encadrement (incluant le soutien financier)? Les cours offerts à chaque trimestre sont-ils suffisants pour permettre à tous les étudiants de cheminer correctement à l'intérieur du programme? La structure du programme permet-elle un cheminement cohérent et réaliste? Les conditions d'accès ou préalables exigés pour la poursuite des études sont-ils pertinents et appliqués? Un suivi adéquat des admissions conditionnelles et des restrictions à la poursuite des études est-il fait (exclusions)? Quelle est la proportion des étudiants qui changent de programme à l'intérieur de l'UQAM?

### 3.1A ET B DISTRIBUTION DES ÉTUDIANTS AYANT QUITTÉ LE PROGRAMME SELON LE MOMENT DE DÉPERDITION

De la même manière que pour la sous-section précédente, celle-ci présente des informations semblables mais avec un détail supplémentaire sur la distribution périodique des étudiants inscrits à temps complet ayant quitté le programme en question. Cette distribution est proposée sur une échelle trimestrielle avec un intervalle maximum de trois trimestres.

Les déperditions y sont présentées dans deux tableaux différents, soit : le tableau 3.1a portant sur les inscrits à temps complet et le tableau 3.1b portant sur les inscrits à temps partiel.

Le schéma suivant indique toutes les données (en nombre et en %) présentées dans le tableau 3.1a de la Trousse d'évaluation.

Année académique	Nouveaux inscrits	Diplômés	Actifs	Déperdition	Étudiants de la cohorte ayant quitté le programme dans un intervalle de :									
					2 trimestres et moins		3 à 5 trimestres		6 à 8 trimestres		9 à 11 trimestres		12 trimestres et plus	
					Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%

Le schéma suivant indique toutes les données (en nombre et en %) présentées dans le tableau 3.1b de la Trousse d'évaluation.

Année académique	Nouveaux inscrits	Diplômés	Actifs	Déperdition	Étudiants de la cohorte ayant quitté le programme dans un intervalle de :				
					5 trimestres et moins	6 à 11 trimestres	12 à 17 trimestres	18 à 23 trimestres	24 trimestres et plus

En plus de ces informations, cette sous-section permet de répondre à un troisième indicateur en plus de ceux présentés dans la précédente sous-section (3.0 – indicateur 1 et 2), à savoir :

<b>Distribution des étudiants à temps complet ayant quitté le programme selon le moment de déperdition</b> Indicateur de réussite et de la durée de fréquentation du programme suite à une déperdition
<p>Cet indicateur permet l'analyse de la répartition des sorties du programme selon une échelle trimestrielle.</p> <p>Un taux élevé de sortie durant la première année appelle à une analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des conditions d'admission</li> <li>• De l'accueil et de l'intégration au programme</li> <li>• Des mesures d'encadrement</li> <li>• De l'adéquation entre le programme publicisé et la réalité du programme (offre de cours)</li> </ul> <p>Un taux élevé de sortie du programme en fin de parcours appelle à une analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des mesures d'encadrement</li> <li>• Des prolongations des études</li> <li>• Du soutien financier</li> <li>• de l'offre réelle de cours (stage, etc.)</li> </ul>

*Remarques : Les tableaux 3.1a et b reprennent les données du tableau 3.0 pour faire une distribution dans le temps de la déperdition du programme au dernier trimestre d'automne (selon les cohortes) en fonction de leur régime d'études. Le pourcentage de déperdition pour un intervalle donné est calculé selon le nombre total d'étudiants ayant quitté le programme et non selon la taille de la cohorte.*

#### **QUELQUES PISTES D'INTERPRÉTATIONS (TABLEAUX 3.1A ET B)**

Question Peut-on identifier un ou plusieurs moments critiques (nombreux abandons) dans le cheminement des étudiants inscrits à temps complet?

Pistes voir 3.0.

### 3.2 RÉPARTITION DES CHANGEMENTS DE PROGRAMME PAR PROGRAMME D'ACCUEIL ET PAR COHORTE

On retrouve dans cette sous-section des données sur la destination des étudiants qui quittent le programme analysé vers un autre programme qu'on appelle programme d'accueil. Le tableau 3.2 permet de connaître (en nombre) la répartition des changements de programme par programme d'accueil et par cohorte pour les dix dernières années.

Ce tableau est toujours présenté sur dix ans (années académiques), même lorsque la Trousse est générée pour 20 ans.

Le schéma suivant indique les données en nombre qui sont présentées dans le tableau 3.2 de la Trousse d'évaluation.

Programme d'accueil	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10	Total
---------------------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------	----------	-------

En plus de ces informations, cette sous-section permet de répondre à un indicateur spécifique, à savoir :

#### Évolution de la répartition des changements de programme par programmes d'accueils et par cohorte Indicateur de l'attrait des programmes d'accueils

Cet indicateur permet d'analyser la répartition des programmes d'accueils et de connaître la pertinence de la formation en regard des besoins et de l'offre de formation des autres programmes à l'UQAM.

*Remarques : Le tableau 3.2 constitue un développement des changements de programme comptabilisés dans le tableau 3.0. Seuls les changements de programme vers des programmes de l'UQAM sont comptabilisés.*

#### QUELQUES PISTES D'INTERPRÉTATIONS (TABLEAUX 3.2)

- Question** Quels sont les principaux programmes d'accueil des étudiants qui changent de programme à l'intérieur de l'UQAM?
- Pistes** Comment le programme s'insère-t-il dans la programmation de l'UQAM? Quelle est la proportion des étudiants qui changent de profil ou de concentration (s'il y a lieu)? Les cours offerts à chaque trimestre sont-ils suffisants pour permettre aux étudiants de cheminer correctement dans le programme, quel que soit leur profil ou concentration (s'il y a lieu)? S'il existe des passerelles ou des programmes de sortie, quelle est la proportion des étudiants qui les utilisent?

## SÉRIE 4 : DIPLOMATION ET DURÉE MOYENNE DES ÉTUDES

### 4.0 TAUX DE DIPLOMATION ET DURÉE DES ÉTUDES

Cette sous-section permet d'obtenir des informations détaillées sur les diplômés, à savoir : le taux de diplomation, la durée moyenne des études et la durée réelle moyenne des études qui sont calculées uniquement pour les diplômés et non pour l'ensemble des inscrits. Toutes ces informations sont aussi réparties en fonction du régime d'études (temps complet, temps partiel) des diplômés.

Le schéma suivant indique toutes les données (en nombre et en %) présentées dans le tableau 4.0 de la Trousse d'évaluation.

Année académique	Nouveaux inscrits	Déperditions	Actifs	Taux d'actifs	Diplômés	Taux de diplomation			Durée moyenne			Durée réelle moyenne		
						TC	TP	Total	TC	TP	Total	TC	TP	Total

En plus de ces informations, cette sous-section permet de répondre à un indicateur spécifique, à savoir :

#### Évolution du taux de diplomation et de la durée des études Indicateur de la réussite du programme

Cet indicateur permet l'analyse de l'évolution du taux de diplomation et de la durée moyenne réelle des études.

Parmi les facteurs qui peuvent influencer le taux de diplomation et la durée réelle des études, on retrouve :

- La taille du bassin de recrutement
- Les conditions d'admission
- Les mesures d'encadrement (incluant le soutien financier)
- L'offre réelle de cours
- Les ressources du programme

*Remarques : Le taux de diplomation et la durée moyenne des études ne sont pas calculés quand le nombre d'étudiants actifs est égal ou supérieur à 15 % du nombre de nouveaux inscrits de la cohorte. (Voir tableau de définitions pour ce qui est de la définition des diplômés, de la durée moyenne des études et de la durée moyenne réelle des études).*

### QUELQUES PISTES D'INTERPRÉTATIONS (TABLEAUX 4.0)

**Question** Quel est le taux de diplomation, la durée moyenne des études et la durée moyenne réelle des études au sein du programme?

**Pistes** Le programme répond-il à des besoins réels de formation en fonction de la situation actuelle de l'emploi et des perspectives d'avenir? Permet-il de combler des besoins dans des domaines spécifiques de recherche ou de création? Dans quelle mesure les diplômés du programme sont-ils reconnus et recherchés sur le marché du travail? Le programme comporte-t-il des mesures d'encadrement? Quelles en sont les effets sur la persévérance et la réussite des étudiants? Les ressources actuelles sont-elles suffisantes pour accueillir et encadrer les étudiants du programme? Quel est le nombre de professeurs habilités dans le programme? Ce nombre est-il suffisant pour assurer un encadrement de qualité à tous les étudiants du programme, quel que soit leur profil ou concentration (s'il y a lieu)? Les cours offerts à chaque trimestre sont-ils suffisants pour permettre à tous les étudiants d'atteindre les objectifs du programme et de terminer leurs études à l'intérieur de la durée prévue? S'il y a un écart entre la durée d'études permise par le programme et la durée moyenne réelle des études, comment l'expliquer?

## 4.1A ET B DISTRIBUTION DES DIPLÔMÉS SELON LA DURÉE DES ÉTUDES

Cette sous-section présente des détails d'informations supplémentaires à la précédente sous-section. Elle permet d'obtenir des données sur la distribution périodique des diplômes remis aux étudiants inscrits en fonction de leur régime d'études. Cette distribution est proposée sur une échelle trimestrielle.

Les CRC y sont présentés dans deux tableaux différents, soit : le tableau 4.1a portant sur les inscrits à temps complet et le tableau 4.1b portant sur les inscrits à temps partiel.

Le schéma suivant indique toutes les données (en nombre et en %) présentées dans le tableau 4.1a de la Trousse d'évaluation.

Nombre et pourcentage de diplômés dans un intervalle de :

Année académique	Déperditions	Actifs	Diplômés	5 trimestres et moins		6 à 9 trimestres		10 à 12 trimestres		13 à 15 trimestres		16 trimestres et plus	
				Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%

Le schéma suivant indique toutes les données (en nombre et en %) présentées dans le tableau 4.1b de la Trousse d'évaluation.

Nombre et pourcentage de diplômés dans un intervalle de :

Année académique	Déperditions	Actifs	Diplômés	12 trimestres et moins		13 à 18 trimestres		19 à 24 trimestres		25 à 30 trimestres		31 trimestres et plus	
				Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%

*Remarques : Le taux de diplomation et la durée moyenne des études ne sont pas calculés quand le nombre d'étudiants actifs est égal ou supérieur à 15 % du nombre de nouveaux inscrits de la cohorte. (Voir tableau de définitions pour ce qui est de la définition des diplômés, de la durée moyenne des études et de la durée moyenne réelle des études).*

En plus de ces informations, cette sous-section permet de répondre à un indicateur spécifique, à savoir :

### Analyse des moments d'obtention du diplôme dans le programme

(Indicateur de la réussite du programme)

Cet indicateur permet l'analyse de la durée des études dans le programme en fonction du régime d'études.

Parmi les facteurs qui peuvent influencer la durée réelle des études, on retrouve :

- Les mesures d'encadrement (incluant le soutien financier)
- L'offre réelle de cours
- Les ressources du programme

## QUELQUES PISTES D'INTERPRÉTATIONS (TABLEAUX 4.1A)

Question Quel est le taux de diplomation au sein du programme chez les étudiants en fonction de leur régime d'études?

Pistes voir 4.0.